

veloppant, contribuent davantage au bien-être des anciennes paroisses et leur permettent de conserver leur gloire et leur prospérité? Mais non, dans la crainte puérite que ces nouvelles paroisses fassent ombrage aux anciennes, il faut les souffrir comme un pis aller dans les exhibitions et encore en leur imposant des distances et des dépenses énormes, si l'on veut concourir. Il faut aussi susciter mille obstacles aux ouvertures des chemins de colonisation qui abrègeraient les distances. Il faut laisser loin, bien loin, ces colons, ces maigres cultivateurs qui seront les bienvenus seulement quand ils auront payé 20 cts. pour se faire dresser un billet, ou mieux lorsqu'il sera donné à ces puissants de la terre de grever leurs propriétés ou terres nouvelles, ouvertes par tant de sueurs et de fatigues. En outre que ces grevés deviendront un fameux engin que l'on sait exploiter dans les élections politiques.

Tel est l'esprit philanthropique de ces messieurs qui, cependant, diront avec orgueil: "Les colons ont la sympathie et la protection des cultivateurs de Saint-Roch et de Saint-Jean. Ce sont leurs propres enfants qu'ils ont à cœur de voir prospérer et qu'ils encouragent libéralement pour les attacher au sol qu'ils ont arrosé de leurs sueurs."

Monsieur le rédacteur, dans le numéro de février du *Journal illustré*, page 13, vous disiez: "Bien que nous n'ayons pas la mission de parler au nom du gouvernement, nous sommes persuadés, que s'il était consulté, il donnerait plutôt ses faveurs aux colons pauvres qu'aux colons riches."

Puis vous ajoutiez: "Nous ne pouvons faire autrement que de regretter beaucoup l'état de chose qui nous est soumis et nous espérons que nos bons amis du comté de l'Islet ne manqueront pas de faire droit aux justes demandes qui pourraient leur être faites par les paroisses de l'intérieur bien moins favorisées de la nature que le sont les magnifiques établissements du fleuve."

Comme vous manifestez des sympathies sincères pour ceux qui les méritent, veuillez, s'il vous plaît, donner réponse aux questions suivantes:

1. Est-ce équitable que le lieu des expositions soit toujours le même, sans tenir compte des distances? Ne vaudrait-il pas mieux que ces expositions se fissent dans chaque paroisse alternativement?

2. Quand doivent se faire les nominations des officiers du bureau de direction?

3. Le bureau de direction peut-il affecter à des bâtisses d'exhibitions l'allocation ou les souscriptions ordinaires des membres de la société d'agriculture, sauf à distribuer des prix très faibles aux exposants?

4. Le bureau de direction peut-il, équitablement, sans consulter tous les intéressés, appliquer d'avance les prix qui reviendraient aux meilleures fermes, à des bâtisses d'expositions?

COMMUNIQUÉ.

Nous regrettons infiniment les difficultés qui semblent exister, à l'état chronique, dans la société d'agriculture de l'Islet, entre les paroisses du fleuve et celles, plus nouvelles, de l'intérieur. Malheureusement nous n'y pouvons absolument rien, et nous sommes trop éloigné pour juger sûrement du remède à apporter. Cependant nous croyons ne point devoir refuser l'usage de nos colonnes à tous ceux qui se croient lésés.

Quant aux questions posées, nous dirons: 1. Les sociétés dont les expositions réussissent le mieux sont celles qui possèdent un terrain bien enclos à l'endroit le plus central du comté et qui tiennent leurs expositions toujours au même endroit. Règle générale, dans ces sociétés, on fait payer une entrée à ceux qui ne sont pas membres de la société et on retire de ces entrées des sommes considérables, quand les expositions sont bien organisées, comme elles devraient l'être partout, dans l'intérêt de tous les cultivateurs d'un comté.

2. Le 3e mercredi de décembre, à l'assemblée annuelle, là où les directeurs n'auront pas été élus dans leurs paroisses respectives, dans la 2e semaine de décembre, où dix membres de la société existent et ont payé leur souscription.

3 et 4. Oui, après en avoir obtenu la ratification du conseil d'agriculture, et avoir suivi là-dessus les prescriptions de la loi quant à la ratification par le conseil de comté du choix à faire d'un lieu permanent pour les expositions, etc., etc.

Le houblon. — Auriez-vous la bonté de me donner quelques informations sur la culture du houblon, soit dans la prochaine édition de votre *Journal*, ou dans une lettre que vous pourriez m'adresser aussitôt que vous pourriez le faire convenablement pour vous-même?

Plusieurs cultivateurs de cette paroisse sont désireux de faire cette culture l'année prochaine, et vous seront reconnaissants pour les quelques notions que vous pourriez leur donner. Aussi veuillez donc me dire pourquoi ne m'adresse-t-on plus le *Journal d'agriculture*, je suis souscripteur *payant* comme par le passé, mais l'envoi du *Journal* m'a été discontinuée depuis plus de six mois.

Ce faisant vous obligerez votre bien dévoué,

J. N. DUGUAY.

La culture du houblon demande des connaissances spéciales difficiles à acquérir avec pratique. De plus, elle coûte très cher. Elle ne rapporte rien pendant deux ans. C'est une récolte fort capricieuse, donnant fort peu quelquefois et beaucoup d'autres années. Elle demande des terres très riches et fortement fumées. A notre avis il vaut mieux ne pas l'entreprendre. Votre nom n'est pas sur la liste officielle des membres de votre société d'agriculture.

Production des œufs.

Je me propose de faire le commerce d'œufs ce printemps au moyen des poules et pour cela j'ose vous demander les questions qui suivent:

1. Quelle race donne les plus beaux œufs?
2. Quelle est la meilleure nourriture à leur donner?
3. Dans quoi est-il préférable de leur donner la boire et le manger?
4. Environ combien d'œufs par jour donneront cent poules convenablement soignées?
5. Pour trois cents poules, quelles dimensions et combien d'étages doit avoir la bâtisse (vu que le terrain n'est pas bien grand) de manière qu'elle soit bien confortable, surtout pour l'hiver?
6. Leur faut-il absolument du terrain pour qu'elles puissent vaquer au dehors l'été? Si oui, quelle grandeur de terrain à part de la bâtisse pour trois cents volailles convenablement situées?
7. Croyez-vous qu'il me serait utile d'avoir un traité sur les volailles, s'il y en a, et si oui, comment pourrai-je l'avoir?

M. G., Québec.

1. Si vous tenez aux œufs seulement, les *espagnoles noires*, (journées blanches) sont les plus productives.

Les poules dites canadiennes, bien soignées feront très bien. A notre avis, les *plymouth rocks* sont parmi les meilleures races, produisant beaucoup d'œufs très gros et faisant en même temps de superbes volailles pour la table.

2. Nourriture très variée. Avec beaucoup de *vert* pendant l'été, de légumes, choux, navets, etc., en hiver. Le *sarrasin*, la graine de soleil sont aussi particulièrement utiles en hiver. Les restes de viandes de boucherie, les vers de toute espèce, font les délices des volailles.

3. Les poules doivent gratter: c'est leur état normal. Elles se délectent dans les terres fraîchement labourées. Étendez-les et couvrez leur nourriture le plus possible. L'eau doit être très propre et très pure.

4. Comptez, en moyenne, sur 140 à 150 œufs par année par poule.

5. Les poules devront être: 1° proprement; 2° chaudement; 3° largement; 4° elles demandent le plus de soleil possible. A notre avis, un grenier d'étable, avec le plus de doubles fenêtres possibles dans le toit, (comme pour les fenêtres des photographes) sera le logement le plus convenable. Couvrez leur plancher de plusieurs pouces de sable très fin que vous renouvellez une fois ou deux pendant l'hiver. Ayez deux appartements; l'un, sous les vitres, où vous les nourrirez, enterrant leur nourriture sous un peu de litière. L'autre, où seront les perchoirs et les nichoirs. Le tout doit être blanchi à la chaux au moins deux fois par année pour détruire les insectes nuisibles aux poules. Nous préférons séparer les poules, de manière à ce qu'elles vivent par groupes de 25 tout au plus. Chaque groupe de 25 devrait occuper au moins un espace de 10 pieds par 15 y compris les perchoirs. Il faudrait ainsi, pour 300 poules, 60 pieds par 80 ou l'équivalent. Il vaudrait mieux n'avoir qu'un étage occupé par les poules bien qu'il faille auprès un grenier et un réceptacle.

6. En été, il faudrait séparer chaque groupe dans des cabanes portatives espacées d'une demi-arpen environ. Ces cabanes sans plancher devront contenir les perchoirs et nichoirs nécessaires. Elles devront être portatives de façon à les changer de place au moins deux fois par semaine. Le terrain doit être sec et remué à l'avance au moyen de la charrue. On recommande de labourer